



Convocation : 28.01.2026
Affichage : 28.01.2026

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 8
(votants..... 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 5 FÉVRIER 2026 À 18H00

N° 2026/2

Objet : Soutien à la mobilité internationale : organisation de l'appel à candidatures *Les Étudiants Ambassadeurs de Castres-Mazamet*

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Geneviève VICENTE, MM. Xavier AZAIS, Michel MARTIN, Mme Cécile LAHARIE

Conseil Départemental du Tarn :

Mme Isabelle ESPINOSA, MM. Didier HOULES, Christophe TESTAS.

Secrétaire :

Mme Geneviève VICENTE

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Délibération n° 2026/2

Soutien à la mobilité internationale : organisation de l'appel à candidatures *Les Étudiants Ambassadeurs de Castres-Mazamet*

Le Président ayant exposé,

Dans le cadre du schéma local AMBITIONS HORIZON 2027, une action vise à encourager la mobilité internationale : *Les étudiants ambassadeurs de Castres-Mazamet*, avec pour objectifs :

- que l'étudiant représente sur son lieu de stage à l'étranger, non seulement son établissement, mais aussi le site d'enseignement supérieur-recherche-innovation et l'agglomération de Castres-Mazamet, le Tarn et la Région Occitanie,
- qu'il transmette à son retour à d'autres étudiants du site son expérience de mobilité, pour leur donner envie de réaliser à leur tour une mobilité internationale.

L'expérimentation de cette action en 2025 a été positive : 8 étudiants ambassadeurs qui ont accompli leur mission dans 6 pays différents, et sont intervenus lors de la rencontre *Regards croisés sur la mobilité internationale* organisée sur le campus en novembre.

Il est par conséquent proposé de renouveler l'appel annuel à candidatures visant à sélectionner 15 étudiants par an.

Tous les établissements d'enseignement supérieur du site de Castres-Mazamet mentionnés dans la carte des effectifs sont concernés.

Les candidats sont sélectionnés sur lettre de motivation déposée auprès de leur établissement et transmise par celui-ci au Syndicat mixte en proposant un classement des candidats.

Les étudiants candidats retenus ont les missions suivantes pendant leur mobilité :

- présenter Castres-Mazamet sur le lieu de leur mobilité, à l'aide du *kit d'ambassadeur* qui leur est fourni,

- à leur retour faire le compte rendu de leur expérience et de l'accomplissement de leur mission lors de la rencontre *Regards croisés sur la mobilité internationale*, organisée à *La Maison Campus* au mois d'octobre ou novembre suivant le stage.

Le Syndicat mixte attribue à chaque candidat sélectionné une dotation de 300 €.

Cette dotation est complémentaire à toute aide obtenue par ailleurs par l'étudiant.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- décide de renouveler l'appel annuel à candidatures *Les étudiants ambassadeurs de Castres-Mazamet* pour l'année 2025-2026,

- d'attribuer une dotation de 300 € par étudiant,

- de verser cette dotation à chacun des 8 étudiants de la première sélection effectuée avec les établissements et dont la liste est annexée à la présente délibération,

- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 du Syndicat mixte chapitre 65 compte 65748.

Fait et délibéré à Castres, le 5 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,



Arnaud BOUSQUET

